

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU

24 avril 2026

Convocation du 10 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 24 avril à 20h30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de Le Charme dans la salle de conseil.

Présents :

Mme ROBINEAU Isabelle, Mme BOISSON Véronique, Mme DAGONEAU Ophélie, Mme JOURMIER Angélique, Mme SALIN Myriam, Mr BORY Xavier, Mr DUPONT Jordan, Mr GODARD David, Mr GUIBERT Joël, Mr PLE Alexandre.

Absente : Mme LE COURTOIS Sabine

Madame Mme LE COURTOIS Sabine donne procuration à Madame DAGONEAU Ophélie

Mme DAGONEAU Ophélie est désignée secrétaire de séance.

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 MARS 2026

Madame Robineau émet plusieurs réserves, de mémoires c'est Madame DAGONEAU Ophélie qui suppléante au SIAEP pas Madame BOISSON

Le conseil **APPROUVE** le procès-verbal avec les observations.

2. DESIGNATION DELEGUE EPAGE

La commune ne désigne plus de délégué c'est la Communauté de Communes Canaux et Forêt en Gâtinais qui gère.

3. DESIGNATION D'UN PRESIDENT POUR LE VOTE CFU 2025

Monsieur GUIBERT étant le plus ancien devient président pour l'approbation du vote du CFU 2025.

4. APPROBATION DU CFU 2025

Le CFU doit être identique entre la trésorerie et la commune.

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité **ACCEPTE** et **APPROUVE** le CFU 2025.

Madame le maire revient dans la salle.

5. APPROBATION DU BP 2026 (Budget Primitif)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le conseil municipal **ACCEPTE** et **APPROUVE** le Budget Primitif 2026.

6. FFECTATION DE RESULTAT

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité **ACCEPTE** et **APPROUVE** l'affectation de résultat 2025.

7. PPROBATION DU REGLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal **ACCEPTE** et **APPROUVE** le règlement intérieur du conseil municipal de Le Charme

8. VOTE DES TAXES

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, **DÉCIDE** de ne pas augmenter pour 2026

9. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Maire propose de voter les subventions suivantes

	Montant
Chats du Loing	100.00€
SLC	100.00€
Les Amis du musée de Châtillon-Coligny	100.00 €
L'APE de Saint Maurice sur Aveyron	100.00€
Total	400.00€

Monsieur BORY Xavier s'abstient pour la subvention « chat du Loing »

Le Conseil Municipal **ACCEPTE**, ensemble de ces subventions.

10. TARIFS CIMETIERE

Madame le Maire, propose que les tarifs suivants :

Le conseil municipal après avoir délibéré, **APPROUVE** les tarifs 2026.

Le conseil municipal **AUTORISE** Le Maire à effectuer toutes démarches.

11. TARIFS SALLE MARYSE ET ALAIN JACQUEMARD

Le Conseil Municipal, après délibéré,

DÉCIDE que les tarifs 2026 sont les suivants :

Le conseil municipal après avoir délibéré, **APPROUVE** les tarifs 2026.

Le conseil municipal **AUTORISE** Le Maire à effectuer toutes démarches.

12. CHANGEMENT D'HORAIRE DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE

Madame le Maire, propose de supprimer la permanence du premier samedi de chaque mois de la secrétaire de mairie.

Le conseil municipal après avoir délibéré, **APPROUVE** la suppression de la permanence.

13. CREATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

Remis au prochain conseil.

14. CREATION D'UNE COMMISSION TEMPORAIRE RH

Remis au prochain conseil.

15. DIVERS

Explication communauté de commune canaux et forêts en Gâtinais

- 1 séance sera proposer à tous les conseillers pour leur expliquer ce que fait la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.

Commission de Madame ROBINEAU :

- SMICTOM
- Collège
- Fourrière

Mr BRUGON : la commune vient de faire l'acte de décès.

